

SENTIER DES CASOTS

SORÈDE



Infos pratiques

Difficulté :



2h aller/retour sans les arrêts

Suivre :

Balisage
jaune



288m

Accès par les D2, D618 et D11.

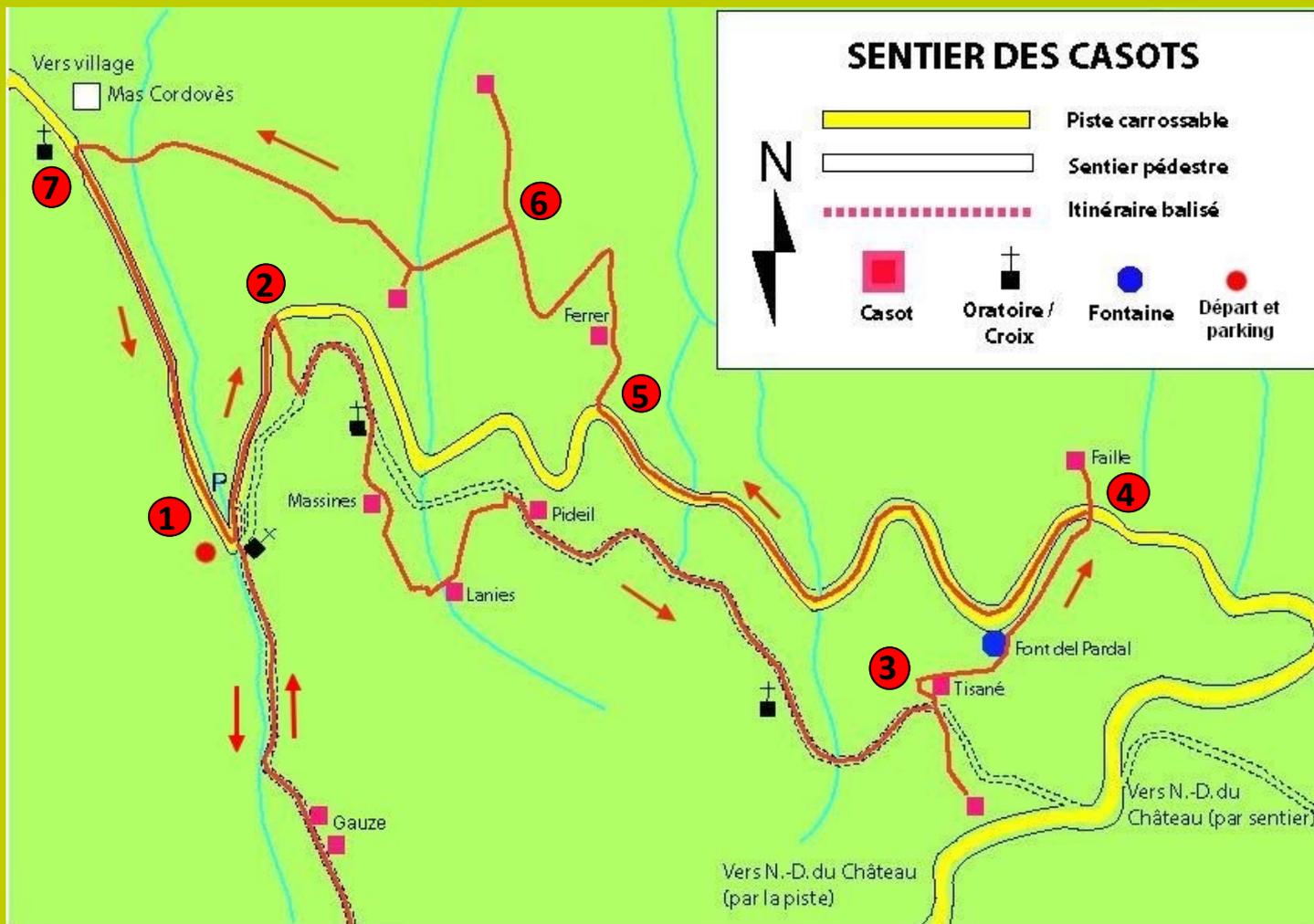
Parking de la mairie, rue de la caserne.

Départ : Bureau d'Information Touristique

Ce SENTIER DES CASOTS est l'hommage que nous voulons rendre à nos anciens, en permettant au randonneur de mesurer les efforts et l'ampleur du travail qu'ils ont accompli ici.

En suivant cette randonnée, vous partez à la découverte des casots ou baraques, ces abris de pierres qui témoignent de la vie dans les Albères d'autrefois.

Bonne balade à tous !



Itinéraire à suivre

Du Bureau d'Information touristique de Sorède, suivez la D2 en direction d'Argelès-sur-Mer. Sur votre droite vous apercevez le cadran solaire avec son impressionnant mat rouge de 12m. Traversez le pont sur votre gauche, puis tournez à droite (rue du Campet) vers Notre-Dame du Château.

Au Christ, prendre à gauche et continuer toujours tout droit jusqu'au bout de la route goudronnée (rue de ND d'Ultrera). Poursuivre la piste DFCI AL33 jusqu'au premier virage (oratoire) **1** puis s'engager sur le sentier lui-même, en face, qui longe un ruisseau. Vous y découvrirez des cabanes tout au long du parcours (attention, des passages difficiles). Revenez sur vos pas jusqu'à l'oratoire. Monter sur la piste en terre à votre droite, puis prendre le sentier **2** en direction de Notre-Dame du Château. Ce sentier est, en fait, l'ancien chemin de croix emprunté par les Sorédiens à Pâques. Sur votre chemin vous passez un autre oratoire. 25m plus loin, montez sur votre droite pour découvrir un petit enclos, puis le casot de la famille Massines.

Continuez ensuite votre chemin en montant le sentier qui se trouve derrière le casot Massines. Vous retrouvez le sentier de ND du Château que vous montez sur 10m pour voir le casot Pideil et le tallat associé. Continuez le sentier jusqu'au panneau **3** « Font del Pardal ».

Vous remontez sur la droite du sentier pour découvrir un nouveau casot, vous revenez jusqu'au ❸ panneau, puis vous descendez à droite du sentier de ND du Château vers la « Font del Pardal ». Vous verrez le casot Tisané, puis vous allez retrouver ❹ la piste carrossable. De l'autre côté de la piste il y a en contrebas le casot Faille. Vous revenez sur la piste et vous la descendez jusqu'à une barrière en bois ❺ sur votre droite que vous passez pour atteindre le casot Ferrer. Suivre le balisage jaune jusqu'à la prochaine bifurcation. ❻ En suivant le chemin sur votre droite, vous arrivez à un casot ressemblant à un igloo. Revenez sur vos pas, puis prenez le sentier sur votre droite qui longe un muret. Vous verrez sur votre gauche le dernier casot sur cette randonnée. En continuant le sentier, vous retrouverez ❼ la piste carrossable. Descendez vers la droite pour rejoindre le village.

Un peu d'histoire...

C'est en 1415 que par acte notarié, le seigneur de Sureda permet aux habitants de défricher et travailler les terres en friches de la partie de terroirs appelées *Las Dechs*. La pratique du *Tallat i sembrat* permettra aux habitants de cultiver la terre pour leurs propres besoins.

Après la Révolution, ce droit d'usage est repris dans le Code Civil, mais ce n'est qu'en 1839 que la municipalité consent à distribuer des vacants communaux sous l'appellation *Les Dechs*. Ces *tallats* étaient louées, à peu de frais, aux familles de Sorède, sur des terres communales, situées sur le Piémont des Albères. Ces familles s'engageaient à les défricher et à les mettre en culture. La pente naturelle des parcelles après de longs et pénibles labeurs laissait place à des gradins de terrasses soutenues par des murets de pierres sèches. L'avantage pour tout le village était de repousser le maquis de bruyères qui favorisait les risques d'incendie. De plus le gros gibier comme les sangliers était éloigné.

La plupart des chefs de famille qui entretenaient des *tallats* étaient employés à la fabrique de micocouliers, à la scierie ou dans des exploitations agricoles de la plaine. Sur les *tallats*, ils cultivaient de la vigne, plantaient quelques arbres fruitiers comme les cerisiers, les pommiers et l'incontournable figuier à côté de la non moins incontournable citerne. En effet, on ne compte qu'une seule source, celle du Pardal. Aussi, ils installaient des citernes de pierre qui recueillaient les eaux lors des orages provenant des « *faixes* » (plate - bandes cultivées).

Sur chaque *tallat* était construit en pierres sèches, un abri ou « *barraca* » ou *casot*, quand le toit était de tuiles pour y mettre leurs outils et de quoi réchauffer le repas apporté du village. Certains possédaient également une cheminée. Aucun abri n'est semblable à un autre. Ce sont des illustrations d'architecture rurale populaire. Les *tallats* étaient surtout travaillés les dimanches et jours de fête, en famille, mêlant jeunes et anciens.

La pratique des *tallats* s'est éteinte avec l'exode rural et le maquis de bruyères a retrouvé tous ses droits et le temps a eu raison des abris. Aussi, l'Association PASTOR a restauré quelques abris et a fait le choix difficile, parfois plus de sept familles se sont succédées sur le même *tallat*, de mettre un nom de famille sur chacun d'entre eux afin de rappeler que les *tallats* ont été des lieux de vie et de travail et que la montagne de Sorède n'a pas toujours été seulement cet agréable lieu de promenade dont la découverte vous est proposée.

Les conseils de l'Office

Cette randonnée facile est particulièrement adaptée aux familles avec enfants. Attention cependant à ne pas laisser les enfants grimper sur les casots, pour des raisons de sécurité.

Avant de partir, consultez les prévisions météorologiques et les risques d'incendie qui sont affichés tous les jours à l'office de tourisme. Prévoyez dans votre sac une bouteille d'eau par personne, des vivres, casquette ou chapeau, ainsi que crème et lunettes solaires et soyez bien chaussé.

Pendant votre randonnée, marchez à votre rythme et évitez de vous éloigner du sentier balisé.

Enfin, respectez la nature... vous êtes chez elle !

Découvrez notre territoire
au travers de nos autres
parcours de randonnée,
dans les Albères, la plaine ou sur le
littoral.
N'hésitez pas à les demander à
votre conseiller en séjour.

Office de Tourisme Intercommunal
Pyrénées - Méditerranée

04 68 89 31 17

